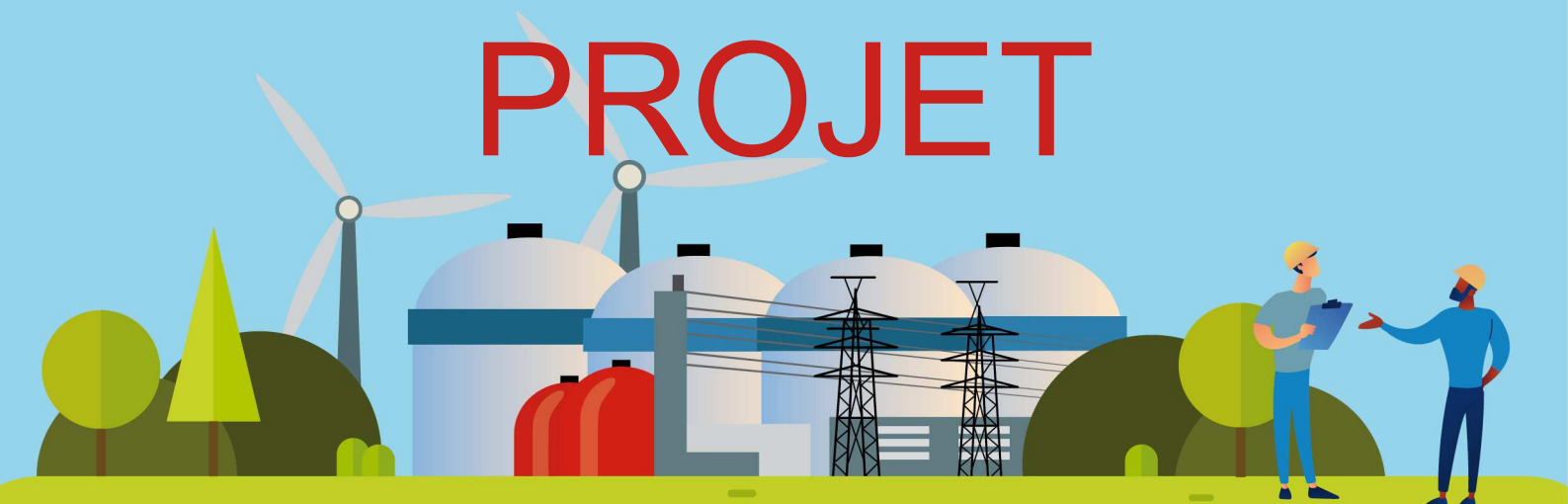


PROJET



RAPPORT D'ACTIVITÉ – COMPTE RENDU D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Commission Locale d'Information auprès des Grands Equipements
Énergétiques du Tricastin (CLIGEET)

PRÉAMBULE

MISSIONS DE LA CLIGEET

Conformément au Code de l'environnement et au décret n°2008-251 du 12 mars 2008, une Commission Locale d'Information (CLI) est instituée « auprès de tout site comprenant une ou plusieurs installations nucléaires de base ». La CLI est chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations du site.

Une CLI a été constituée auprès des grands équipements énergétiques du Tricastin (CLIGEET) par les Conseils départementaux de la Drôme et de Vaucluse (arrêté interdépartemental). La commission est présidée par le Département de la Drôme. Elle prend la forme d'une régie administrative, sans autonomie financière et juridique. Le secrétariat de la commission relève de ses services qui assurent son fonctionnement et la préparation de son budget, sous l'autorité de la Présidente du Conseil départemental de la Drôme. Le Vaucluse est vice-président de la Commission. Il apporte un concours financier à sa gestion et à son animation. Il préside certaines assemblées. Les services des deux Départements travaillent en articulation.

Conformément à la réglementation et à ses missions, la CLIGEET :

> assure une large diffusion des résultats de ses travaux sous une forme accessible au plus grand nombre ,

> peut être consultée par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), les ministres chargés de la sûreté nucléaire ou de la radioprotection sur tout projet concernant le périmètre des installations nucléaires de base du site de Romans. *Cette consultation est obligatoire pour tout projet faisant l'objet d'une enquête publique dès lors que la commission est constituée ,*

> peut être saisie pour avis sur toute question relevant de son domaine de compétence par la Commission Départementale compétente en matière d'Environnement, de Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) ,

> peut saisir l'ASN et les ministres chargés de la sûreté nucléaire ou de la radioprotection sur toute question relative à la sûreté nucléaire et à la radioprotection intéressant le site nucléaire du Tricastin ,

> peut faire réaliser des expertises ainsi que des études épidémiologiques, et faire procéder à toute mesure ou analyse dans l'environnement relative aux émissions ou rejets des installations du site nucléaire du Tricastin.

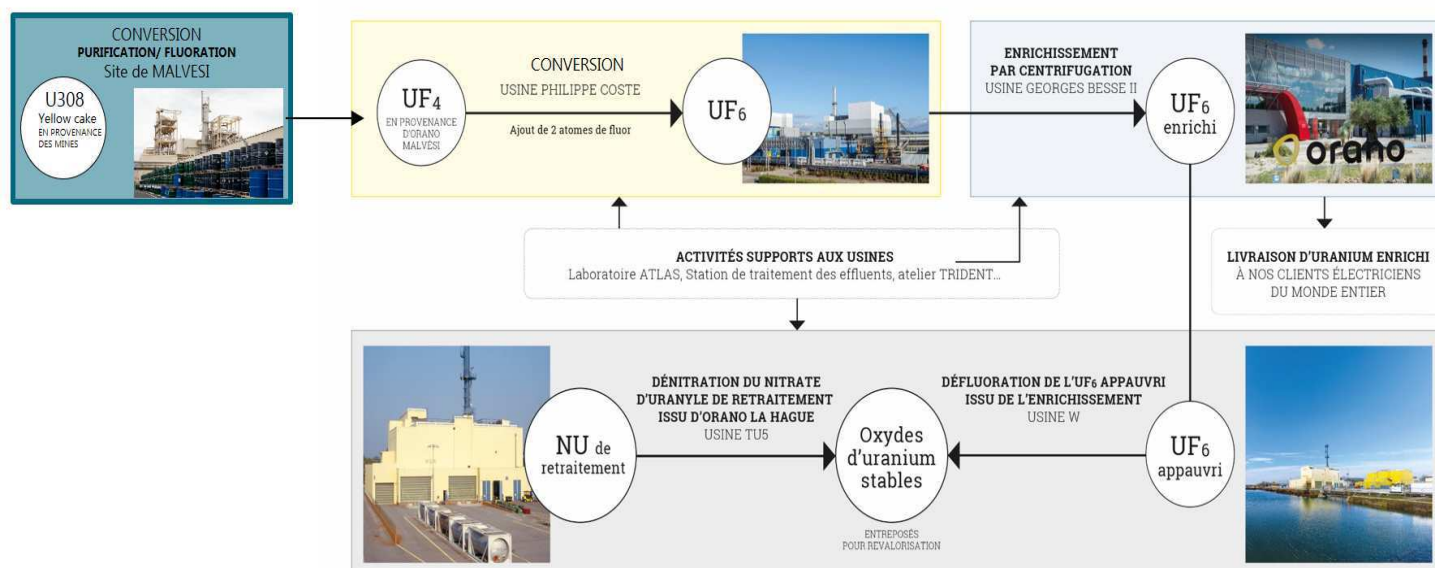
LA PLATEFORME INDUSTRIELLE DU TRICASTIN

Orano Tricastin

La plateforme industrielle Orano Tricastin regroupe l'ensemble des activités de chimie (défluoration et dénitruration), de conversion et d'enrichissement de l'uranium. Ces activités industrielles précèdent l'étape finale de la fabrication du combustible nucléaire nécessaire aux réacteurs des centrales nucléaires de production d'électricité.

Ces dernières années, la plateforme industrielle Orano Tricastin s'est considérablement transformée, avec des usines historiques à l'arrêt, en attente de démantèlement, et de nouvelles usines et ateliers en exploitation ou en cours de démarrage. La direction du site a également engagé, sur la période 2012-2018, un projet de simplification de l'organisation, la mutualisation d'activités transverses et la réalisation de fusions des différentes entités juridiques du site pour avoir un seul exploitant nucléaire unique Orano cycle (transformation effective depuis le 31 décembre 2018).

Orano représente près de 2 500 emplois directs et 2 000 indirects sur la plateforme industrielle du Tricastin (activités production chimie-enrichissement, ingénierie et démantèlement et services), où le groupe a investi plus de 5 milliards d'euros ces 10 dernières années pour renouveler son outil industriel.



Activité Chimie

Les équipes de cette activité sont spécialisées dans la chimie de l'uranium. Elles réalisent des activités de défluoration et de dénitruration de l'uranium permettant la production d'oxydes d'uranium (U₃O₈) stables pour un entreposage avant revalorisation ultérieure.

Elle comprend 2 activités principales.

- L'usine de défluoration « W » est une ICPE SEVESO seuil haut, incluse dans le périmètre de l'INB n°155. Elle transforme de l'uranium appauvri « UF₆ », issu des opérations d'enrichissement, en oxydes d'uranium stable pour entreposage avant revalorisation.
- L'atelier de dénitruration « TU5 » (INB n°155), convertit le nitrate d'uranyle issu du recyclage du combustible utilisé en provenance des centrales nucléaires, réalisé sur le site Orano la Hague, en oxydes d'uranium dit de « retraitement » (U₃O₈ URT). Cet oxyde est recyclable pour devenir à nouveau du combustible en fonction de la stratégie de cycle des clients électriciens.

Activité conversion

La première étape de la conversion se déroule sur le site de Malvés (Narbonne - Aude), où les minerais d'uranium sont purifiés et transformés chimiquement en tétrafluorure d'uranium (UF₄). Sur le site du Tricastin se déroule la seconde étape de conversion de l'uranium pour transformer l'UF₄, en

hexafluorure d'uranium (UF6). Cette étape de conversion réalisée au sein de l'usine Philippe Coste (ICPE SEVESO Seuil haut) est un préalable à l'activité d'enrichissement de l'uranium.

Activité enrichissement

Après l'étape de conversion de l'uranium, l'hexafluorure d'uranium (UF6) est enrichi sur le site du Tricastin au sein de l'usine Georges Besse II (INB n°168). La technologie de centrifugation est utilisée pour enrichir l'uranium au sein de deux usines sur le site. Les usines Georges Besse II ont remplacé l'usine EURODIF Production, qui a produit jusqu'en juin 2012 de l'uranium enrichi par diffusion gazeuse. L'uranium enrichi produit permet de livrer l'équivalent de 70 réacteurs dans le monde et alimenter comparativement 90 millions de foyers en énergie bas-carbone, soit l'équivalent de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni.

Activités supports à la production

Au-delà des usines de production, de nombreuses activités supports sont implantées sur le site Orano Tricastin. Ces équipes apportent un service support nécessaire à la bonne production des usines et ateliers présents sur la plateforme industrielle :

- Le laboratoire Atlas (INB n°176) pour le suivi de la qualité produit et la surveillance environnementale ;
- La logistique pour la gestion des parcs d'entreposage, dont le futur parc d'entreposage FLEUR
- L'atelier de maintenance des cylindres utilisés pour le transport de matières ;
- Les opérations de maintenance de matériels nucléaires et conteneurs de transport (INB n°138) ;
- Le traitement de déchets et d'effluents liquides radioactifs et industriels (INB n°138) ;
- Les utilités (parcs électriques), les magasins...

EDF Tricastin

- **Le Centre Nucléaire de Production d'Électricité (INB n°87 et 88) – 1400 salariés**

Production d'électricité – exploitation de quatre réacteurs électronucléaires, à eau sous pression, d'une puissance individuelle de 900MW.

- **La Base Chaude Opérationnelle du Tricastin (INB n°157) – 32 salariés**

Contrôle, entretien et entreposage de matériels et outillages en provenance des centrales nucléaires EDF.

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

« la CLI établit chaque année un rapport d'activité qui est rendu public »
(extrait article 12 du décret du 12 mars 2008)

1. INFORMATION DES PUBLICS

1.1 Réunion publique

Objectif : faciliter l'information des publics sur un sujet relevant du périmètre de compétence de la CLI et en lien avec l'actualité des installations exploitées sur le site de Tricastin.



Date de réalisation : organisée le 28 septembre 2021 à Suze la Rousse (de 19h00 à 21h15), commune située à proximité du site du Tricastin, accessible à tous (à noter que la présentation d'un passe sanitaire valide avait été exigée cf contexte sanitaire, conformément au protocole sanitaire applicable aux établissements recevant du public et au Conseil départemental, organisateur de l'événement).

Format (présentiel) :

- Temps d'information et de débat autour d'une thématique choisie de manière concertée par les membres du Bureau de la CLI (alternance d'interventions des partenaires – exploitant, ASN, IRSN, services de l'État etc) : « 10 ans après Fukushima, quelles conséquences pour les installations du site du Tricastin ? »
- Animation par un prestataire externe, Franck DAUMAS
- Conclusion de l'événement par un temps convivial (restauration légère)

Dispositif de communication :

- Diffusion d'une invitation par mail (membres et partenaires de la CLI, 76 communes du PPI Tricastin)
- Invitation presse transmise aux médias locaux
- Information diffusée sur le site internet du Conseil départemental de la Drôme (page d'accueil), publications sur les réseaux sociaux (Facebook et Tweeter) et dans la lettre d'information publiée par la CLI au second semestre.

Éléments permettant d'évaluer l'action organisée par la CLI :

- Suivi de l'évolution du taux de participation depuis 2016 : 70 participants (taux de participation en légère baisse qui peut être expliquée par le contexte sanitaire en septembre 2021 et la présentation requise d'un passe sanitaire)
- Distribution d'un questionnaire aux participants : un tiers des participants ont renseigné le questionnaire destiné à faciliter l'évaluation de la réunion.

Les répondants ont fait un retour globalement positif sur la clarté des informations partagées, le dynamisme de l'animation et la pertinence du choix de l'horaire. Les participants ont évalué comme plutôt satisfaisante le temps consacré aux échanges, ainsi que la qualité des débats qui se sont déroulés.

Les motivations principales exprimées pour participer à la réunion publique de la CLIGEET : une meilleure connaissance des activités du Tricastin et des mesures de précaution et de protection des populations (1/3 des répondants), améliorer ses connaissances sur le nucléaire et la sûreté.

Des propositions pour les prochaines réunions publiques ont également été exprimées par 2/3 des répondants : gestion de crise (préparation des autorités compétentes), l'information de la population des conséquences d'un accident nucléaire, le démantèlement, la gestion post-accidentelle d'un accident par les pouvoirs publics, le développement de nouvelles technologies dans le nucléaire, la conversion des INB, les exercices de crise, usage de l'eau et refroidissement des centrales nucléaires.

Mobilisation des ressources mises à disposition par le Conseil départemental

– Secrétariat de la CLI (chargé de mission et assistance secrétariat) : pilotage et coordination de l'organisation de la réunion publique avec les membres et partenaires (dont reporting aux services techniques du Conseil départemental de Vaucluse qui copréside la CLIGEET), deux réunions préparatoires les 30 juin et 16 septembre, une fiche de synthèse « animation », sélection de la documentation remise, rédaction et diffusion de l'invitation (dispositif spécifique pour les 76 communes du PPI Tricastin : éléments de langage facilitant la diffusion de l'information).

– Services supports du Conseil départemental : Direction de la communication (invitations presse, réseaux sociaux et site internet, réalisation d'un visuel dédié), Service reprographie (documents diffusés pour la réunion publique) et Cellule protocole (appui logistique en amont et pendant l'événement).

1.2 LETTRE D'INFO

Une lettre d'information est publiée par la CLIGEET depuis l'année 2020.

Objectif : faciliter l'information des publics concernés (cible : ensemble du bassin de population du PPI Tricastin – 215 000 habitants) en matière de sûreté, radioprotection et impacts des INB exploitées sur le site du Tricastin.

Dates de réalisation : numéro 2 publié en mars 2021 (information sur l'extension du PPI Tricastin, présentation des missions de l'ASN et des activités exploitées sur le site du Tricastin, relais de l'information quant à l'organisation de la réunion publique et celle d'un panel citoyen par le CODIRPA au cours du dernier trimestre. Le numéro trois, consacré à l'enquête publique relative aux conditions de poursuite de fonctionnement de Tricastin proposées par EDF n'a été publié qu'en janvier 2022 (publication pendant la période d'enquête publique, destinée à faciliter l'information relative à la consultation).

Format : papier et électronique (rubriques : édito, la parole à, actualités de la CLI, dossier), diffusion semestrielle

Dispositif de communication : diffusion électronique (membres et partenaires de la CLI, les 76 communes du PPI Tricastin incitées à partager la lettre – site internet, réseaux sociaux) et mise en ligne sous la rubrique des CLI, hébergée par le site du Conseil départemental de la Drôme.

Mobilisation des ressources mises à disposition par le Conseil départemental :

– Secrétariat de la CLI (chargé de mission et assistance secrétariat) : organisation et pilotage de la collecte des contenus (avec les membres, l'ASN, l'exploitant ou les services de l'État), reporting aux services techniques du Conseil départemental de Vaucluse qui copréside la CLIGEET, rédaction de certaines rubrique, envoi des contenus et calibrage de la lettre à la Direction de la communication, relecture de la maquette, envoi de la lettre avec les éléments de langage facilitant sa diffusion.

– Services supports du Conseil départemental : Direction de la communication : graphiste pour la création de la maquette, webmaster pour mise en ligne de la lettre.

1.3 Rubrique dédiée à la CLI sur le site internet du Conseil départemental de la Drôme

Le site Internet du Conseil départemental de la Drôme héberge une rubrique dédiée à la présentation et la valorisation de l'activité de la CLIGEET par le partage de ses travaux. La rubrique consacrée aux CLI constitue également une source d'information complémentaire à celle des autorités et des acteurs du nucléaire. <https://www.ladrome.fr/mon-quotidien/environnement/le-nucleaire/>

Objectif : faciliter l'accès à l'information des publics, relative à l'activité de la CLIGEET.

Période de réalisation : en continu sur 2022

Mobilisation des ressources mises à disposition par le Conseil départemental :

– Secrétariat de la CLI (chargé de mission et assistance secrétariat) : envoi des demandes de mises à jour des informations relatives à la CLI, transmission des documents à mettre en ligne sur le site.

– Services supports du Conseil départemental, Direction de la communication : webmaster pour implémentation du site.

2. ACTIVITÉS INTERNES

2.1 Réunions statutaires

La CLIGEET a organisé deux assemblées plénières (précédée chacune d'une réunion de Bureau).

À noter qu'en 2021, suite à l'extension du PPI Tricastin à 20 km et la fin de mandat des membres, après une phase de concertation et de parangonnage, la composition de la CLI a évolué. Elle compte désormais 86 membres (arrêté générique interdépartemental pris le 31/05/2021). Les membres composant le Bureau ont également été renouvelés et le règlement intérieur de la CLI a été modifié à la marge (adoption à l'unanimité lors de la séance plénière du 25/11/21).

Dates de mise en oeuvre :

- 07/04/21 : réunion de Bureau 1 de la CLIGEET
- 25/05/21 : assemblée plénière 1 de la CLIGEET
- 09/11/21 : réunion de Bureau 2 de la CLIGEET
- 25/11/21 : assemblée plénière 2 de la CLIGEET



Objectif : se conformer aux missions réglementaires de suivi et d'information de la CLI en matière de sûreté, radioprotection et impacts des installations du site du Tricastin sur l'environnement et les personnes).

Format (présentiel et visioconférence, en raison du contexte sanitaire) :

– **Bureaux :** échanges entre les 11 membres du Bureau, l'ASN, l'exploitant et la Préfecture de la Drôme (actualités du site, préparation de la séance plénière, suivi, validation et priorisation des travaux de la CLI, sur proposition de la Présidente de la CLI).

– **Plénière :** durée moyenne 3h00 ; déroulement fixé par l'ordre du jour validé en réunion de Bureau (alternance et équité entre le temps dédié aux présentations et celui aux échanges). Sont généralement présentés les sujets suivants : actualité statutaire de la CLI (activités validation des documents statutaires), actualité des INB du site du Tricastin présentée par les exploitants (productions, vie du site, arrêts, chantiers), présentation et suivi des derniers événements significatifs, bilan annuel des inspections menées par l'ASN, sujets en lien avec le site et les missions de la CLI (surveillance environnementale, plans d'urgence...), état de la sûreté des installations (bilan annuel/ponctuel dressé par l'ASN).

Dispositif de communication :

Les assemblées plénières sont ouvertes à la presse, les membres sont convoqués au moins 30 jours avant la tenue de la séance par l'envoi d'une invitation transmise par courriel.

Mobilisation des ressources mises à disposition par le Conseil départemental :

– Secrétariat de la CLIGEET (chargé de mission et assistance secrétariat) : planification, organisation et pilotage de la préparation des réunions statutaires (interface membres et partenaires, diffusion des supports présentés, recueil des inscriptions, supports partagés en réunion et non réalisés par les partenaires (dont documents statutaires soumis au vote), rédaction et diffusion des relevés de décisions/compte-rendus. En 2021, un temps de travail spécifique a été alloué au renouvellement de l'activité statutaire (recomposition de la CLIGEET, renouvellement du mandat des membres, y compris de ceux siégeant au Bureau et proposition des modifications à apporter au règlement intérieur de la CLI)

– Services supports du Conseil départemental : Direction de la communication (diffusion des invitations presse, photographe, mise en ligne des comptes-rendus), Cellule protocole (accueil, aménagement, matériel visio et audio).

2.2 Consultations réglementaires

Le décret n°2007-1557 du 2 novembre 2007 relatif aux installations nucléaires de base et au contrôle, en matière de sûreté nucléaire, du transport de substances radioactives, prévoit une consultation de la CLI, pour avis, sur :

- les dossiers d'enquête publique relatifs à la création, à la mise à l'arrêt définitif, au démantèlement ou à des modifications notables d'une installation nucléaire de base,
- les projets de décision de l'Autorité de sûreté nucléaire relatifs aux prélèvements d'eau, aux rejets d'effluents, et à la prévention ou à la limitation des nuisances de l'installation pour le public et l'environnement,
- les projets de décret ordonnant la mise à l'arrêt définitif et le démantèlement d'une installation en cas de risques graves,
- les dossiers de demandes de déclassement d'une installation nucléaire de base démantelée.

Au cours du premier trimestre 2022, la CLIGEET a été amenée à rendre 4 avis sur les dossiers suivants :

- AMC2 Orano Tricastin, enquête publique décembre-janvier – phase préalable et saisine de la CLI en novembre 2021 avec la transmission du dossier déposé par l'exploitant
- Darpe INB 138 Orano, saisine ASN novembre-février
- Réacteur 1 du Tricastin, enquête publique janvier-février
- Démantèlement de la BCOT, enquête publique février-mars -phase préalable et saisine de la CLI en novembre 2021 avec la transmission du dossier déposé par l'exploitant

La CLIGEET a constitué un groupe de travail pour chacune des consultations. Les travaux d'analyse et de concertation pour les 4 consultations ont débuté dès l'année 2021, dans un souci d'anticipation et de planification de ses travaux, les consultations étant concentrées en début d'année 2022.

2.2.1 – Enquête publique AMC2 Orano Tricastin

Objectif : anticiper les travaux du GT à conduire pour rendre un avis, dans le cadre de la consultation « AMC2 » et faciliter l'information et la concertation à mettre en œuvre à l'échelle de la CLIGEET.

Dates de réalisation et mise en œuvre : saisine du Bureau d'études dès le mois de septembre, réunion du GT CLIGEET AMC2 (7 inscrits au GT), le 14/10 (interventions d'Orano et de l'ASN pour présenter le dossier aux membres de la CLI), échanges complémentaires par mail entre la CLI et l'exploitant entre le 25/11 et le 06/12, diffusion du projet de rapport par le secrétariat aux membres de la CLI le 21/12.

À noter que l'avis a été validé par le Bureau de la CLI et notifié mi-janvier 2022.

La CLIGEET s'est appuyée sur un bureau d'études, ECIA, qui l'assiste techniquement dans l'analyse des dossiers qui lui sont soumis (marché public à bons de commande, renouvelé fin août 2021 par le Conseil départemental de la Drôme) – l'appui sur un prestataire externe est indispensable pour la CLI (expertise neutre du dossier, travail de synthèse et de vulgarisation de dossiers techniques dans un contexte de renouvellement des membres, expertise technique complémentaire externe) et représente une charge budgétaire de 10 k€ par consultation.

Il est précisé que les dépenses ont été engagées dès le second semestre 2021 (leur liquidation est intervenue le 31 mars 2022 – cf factures ECIA – le règlement de la prestation n'intervenant qu'à la clôture de celle-ci).

Mobilisation des ressources mises à disposition par le Conseil départemental :

– Secrétariat de la CLIGEET (chargée de mission et secrétariat) : planification, organisation et pilotage des travaux du GT (appel à candidatures, diffusion des pièces du dossier et documents transmis par la Préfecture et l'exploitant, interface régulière avec le Bureau des enquêtes publiques, gestion du planning des travaux du GT, interface entre les membres et partenaires de la CLI, pilotage du Bureau d'études, diffusion des supports présentés, recueil des inscriptions, animation du groupe de travail, rédaction d'un projet de rapport/d'avis, soumis au GT et au Bureau de la CLI, processus de notification de l'avis de la CLI à la Préfecture).

– Services supports du Conseil départemental : cellule protocole le 14/10 (logistique salle Moutet) et gestion de la connexion en visioconférence.

2.2.2 – DARPE INB 138 Orano Tricastin (saisine le 09/11 par l’ASN)

Objectif : anticiper les travaux du GT à conduire pour rendre un avis, dans le cadre de la consultation « DARPE INB 138 » et faciliter l’information et la concertation à mettre en œuvre à l’échelle de la CLIGEET.

Dates de réalisation et mise en œuvre : saisine du Bureau d’études dès le mois de novembre pour synthèse et analyse du dossier, appel à candidatures pour constitution du GT et transmission du dossier soumis à consultation le même mois, analyse, présentation synthétique du dossier par l’ASN en séance plénière le 25/11 et transmission des questions de la CLI à l’ASN et Orano début décembre 2021.

À noter que la suite des travaux ont été déployés début 2022, et ont donc été valorisés dans le cadre du prévisionnel de la CLI pour l’année en cours (réunion du GT le 13/01/22, rédaction et notification de l’avis de la CLI à l’ASN le 09/02/22).

La CLIGEET s’est appuyée sur un bureau d’études, ECIA, qui l’assiste techniquement dans l’analyse des dossiers qui lui sont soumis (marché public à bons de commande, renouvelé fin août 2021 par le Conseil départemental de la Drôme) – l’appui sur un prestataire externe est indispensable pour la CLI (expertise neutre du dossier, travail de synthèse et de vulgarisation de dossiers techniques dans un contexte de renouvellement des membres, expertise technique complémentaire externe) et représente une charge budgétaire de 10 k€ par consultation.

Il est précisé que les dépenses ont été engagées dès le second semestre 2021 (le montant ayant été versé en 2021 par l’ASN, le montant de la prestation d’ECIA – liquidée le 31/03/22 – n’a pas été imputé par la CLI dans le cadre des demandes de subvention pour l’exercice 2022 transmises à l’ASN cette année.

Mobilisation des ressources mises à disposition par le Conseil départemental :

– Secrétariat de la CLIGEET (chargée de mission et secrétariat) : planification, organisation et pilotage des travaux du GT (appel à candidatures, diffusion des pièces du dossier et documents transmis par la Préfecture et l’exploitant, interface régulière avec le Bureau des enquêtes publiques, gestion du planning des travaux du GT, interface entre les membres et partenaires de la CLI, pilotage du Bureau d’études, diffusion des supports présentés, recueil des inscriptions, rédaction du CR du GT, rédaction d’un projet de rapport/d’avis, soumis au GT et au Bureau de la CLI, processus de notification de l’avis de la CLI à l’ASN).

2.2.3 – Réacteur 1, EDF Tricastin

Objectif : anticiper les travaux du GT à conduire pour rendre un avis, dans le cadre de la consultation « Tricastin 1 » et faciliter l’information et la concertation à mettre en œuvre à l’échelle de la CLIGEET, en amont de l’ouverture de l’enquête publique. La complexité et les enjeux liés à cette consultation, Tricastin 1 étant le premier réacteur du parc des 900 MWe à faire l’objet d’une enquête publique, dans le cadre des 4^{er} réexamens périodiques, l’ensemble des actions de la CLI se sont étalés sur une longue période (semestre 2 2021 jusqu’au premier trimestre 2022).

Dates de réalisation et mise en œuvre : saisine du Bureau d’études et appel à candidatures pour constitution du GT (17 participants), dès le mois d’août 2021. Réunion 1 du GT le 29/09 en présence des partenaires et transmission du dossier aux membres du GT dès le 17/11/21, diffusion de la synthèse et d’un premier niveau d’analyse réalisés par ECIA. Concertation à l’échelle du GT en octobre et validation, lors de la réunion 2 du GT du 22/11, des thématiques à traiter dans le cadre du GT, du format souhaité pour les réunions de présentation du dossier par EDF à organiser sur 2022. Transmission de la liste de questions par la CLI à l’ASN, EDF et l’IRSN, début décembre 2021, et diffusion de la synthèse du dossier finalisée du Bureau d’études.

À noter que la suite des travaux ont été déployés début 2022, et ont donc été valorisés dans le cadre du prévisionnel de la CLI pour l’année en cours (réunions 3 et 4 du GT les 13 et 19/01/22, réunion 5 le 05/02, notification de l’avis validé par les membres du GT et du Bureau le 15/02/22).

La CLIGEET s’est appuyée sur un bureau d’études, ECIA, qui l’assiste techniquement dans l’analyse des dossiers qui lui sont soumis (marché public à bons de commande, renouvelé fin août 2021 par le

Conseil départemental de la Drôme) – l'appui sur un prestataire externe est indispensable pour la CLI (expertise neutre du dossier, travail de synthèse et de vulgarisation de dossiers techniques dans un contexte de renouvellement des membres, expertise technique complémentaire externe) et représente une charge budgétaire de 10 k€ par consultation.

Il est précisé que les dépenses ont été engagées dès le second semestre 2021 (leur liquidation est intervenue le 31 mars 2022 – cf factures ECIA – le règlement de la prestation n'intervenant qu'à la clôture de celle-ci).

Mobilisation des ressources mises à disposition par le Conseil départemental :

– Secrétariat de la CLIGEET (chargée de mission et secrétariat) : planification, organisation et pilotage des travaux du GT (appel à candidatures, diffusion des pièces du dossier et documents transmis par la Préfecture et l'exploitant, interface régulière avec le Bureau des enquêtes publiques, EDF, l'IRSN et l'ASN, gestion du planning des travaux du GT, interface entre les membres et partenaires de la CLI, pilotage du Bureau d'études et relecture des livrables, diffusion des supports présentés, recueil des inscriptions, rédaction des relevés de décisions et des CR des réunions techniques des 13 et 19 janvier, rédaction d'un projet de rapport/d'avis, soumis au GT et au Bureau de la CLI, processus de notification de l'avis de la CLI à la Préfecture).

2.2.3 – Démantèlement de la BCOT, EDF

Objectif : anticiper les travaux du groupe de travail « DEM BCOT » constitué en 2021 et faciliter l'information et la concertation à mettre en œuvre à l'échelle de la CLIGEET.



Dates de réalisation et mise en œuvre : saisine dès le mois de septembre du Bureau d'études lors de la réception du dossier transmis par la Préfecture en phase préalable, appel à candidatures pour constitution du GT et diffusion du dossier transmis par la Préfecture dès le début du mois d'octobre, 2021, réunion du GT CLIGEET (12 participants), le 17/10/21 (visite de la BCOT et présentation du dossier par EDF), échanges complémentaires par mail entre la CLI et l'exploitant en décembre 2021 et diffusion de la synthèse et de l'analyse du dossier réalisées par le Bureau d'études.

À noter que la suite des travaux ont été déployés en janvier et février 2022 (analyse de l'avis de l'AE et des réponses apportées par DP2D aux questions transmises par la CLI, rédaction et validation de projet de rapport par le GT et les membres du Bureau et notification de l'avis de la CLI le 17 février 2022 à la Préfecture de Vaucluse).

La CLIGEET s'est appuyée sur un bureau d'études, ECIA, qui l'assiste techniquement dans l'analyse des dossiers qui lui sont soumis (marché public à bons de commande, renouvelé fin août 2021 par le Conseil départemental de la Drôme) – l'appui sur un prestataire externe est indispensable pour la CLI (expertise neutre du dossier, travail de synthèse et de vulgarisation de dossiers techniques dans un contexte de renouvellement des membres, expertise technique complémentaire externe) et représente une charge budgétaire de 10 k€ par consultation.

Il est précisé que les dépenses ont été engagées dès le second semestre 2021 (leur liquidation est intervenue le 31 mars 2022 et sera intégré dans le compte-rendu d'exécution budgétaire de 2022 – cf factures ECIA – le règlement de la prestation n'intervenant qu'à la clôture de celle-ci).

Mobilisation des ressources mises à disposition par le Conseil départemental :

– Secrétariat de la CLIGEET (chargée de mission et secrétariat) : planification, organisation et pilotage des travaux du GT (appel à candidatures, diffusion des pièces du dossier et documents transmis par la Préfecture et l'exploitant, interface régulière avec le Bureau des enquêtes publiques, gestion du planning des travaux du GT, interface entre les membres et partenaires de la CLI, pilotage du Bureau d'études, diffusion des supports présentés, recueil des inscriptions, rédaction du CR du GT du 17/11, rédaction d'un projet de rapport/d'avis, soumis au GT et au Bureau de la CLI, processus de notification de l'avis de la CLI à la Préfecture)

2.3 Accompagnement et formation des membres de la CLI

Les CLI de la Drôme proposent à leurs membres des temps de formation/information sur des thèmes relatifs au nucléaire, en cohérence avec leurs missions. Ces événements constituent des moments essentiels puisqu'ils offrent, en un temps réduit, des clés de lecture pour faciliter l'analyse des éléments avancés par les exploitants nucléaires, les experts ou les autorités, notamment lors des assemblées plénières. L'objectif final de ces formations est de faciliter la participation des membres aux débats et aux travaux de la Commission. En fonction de la thématique choisie, le dispositif de formation pourra être mutualisé avec celui proposé pour les membres de la CLI Framatome. Sont incluses ici, les visites annuelles des installations du site, proposées en lien avec Orano et EDF Tricastin.

2.3.1 Visites du site du Tricastin

Dates de réalisation et mise en œuvre :

– 30/03/21 (visite du laboratoire Atlas et d'une station de prélèvement à l'extérieur du site, organisée chez Orano Tricastin, précédée d'un temps de présentation et d'échanges, autour des activités et données environnementales du site). Délégation CLIGEET composée de 8 participants.



– 01/10/21 (visite « nouveaux membres » de l'usine Eurodif et de l'usine Georges Besse II, précédée d'un temps de présentation et d'échanges, autour des activités d'Orano Tricastin et d'une présentation des missions principales de la CLI) ; Délégation CLIGEET composée de 9 participants

– 17/11/21 (visite de la BCOT, suivi d'un temps de présentation et d'échanges en salle, sur le dossier déposé par EDF DPD2D). Délégation CLIGEET composée de 12 participants.

Mobilisation des ressources mises à disposition par le Conseil départemental :

– Secrétariat de la CLI (chargé de mission, assistance secrétariat) : interface avec l'exploitant en amont de la visite, recueil et gestion des inscriptions des membres (informations et pièces à transmettre pour accéder au site, diffusion des supports présentés en salle aux participants).

2.3.1 Formations

Dates de réalisation et mise en œuvre :

– 09 et 14/06/21, en visioconférence : formation mutualisée avec les membres de la CLI Framatome, dispensée et animée par Olivier DUBOIS de l'IRSN « Fondamentaux en matière de sûreté nucléaire) ; programmation de deux sessions de 2h30 chacune, en fin de journée. 20 membres de la CLI ont bénéficié de cette formation.

- 04/11/21, en visioconférence : formation de 2h30, dispensée et animée en fin de journée, par Sébastien DOUCET du Bureau d'études ECIA « Les clés de compréhension du nucléaire », réservée aux membres de la CLIGEET « nouveaux membres ». 10 membres de la CLI ont bénéficié de cette formation.

Éléments permettant d'évaluer l'action organisée par la CLI :

– Formation IRSN : 50 % des répondants ont complété le questionnaire. Les participants ont été globalement très satisfaits par la formation qui faciliteront le suivi des échanges qui se déroulent en CLI. Les contenus proposés ont été qualifiés majoritairement de pédagogiques et accessibles. Concernant le format en visioconférence et le choix d'organiser des sessions courtes, les retours étaient majoritairement favorables. Les participants ont exprimé le souhait de bénéficier d'autres formations.

– Formation ECIA : les participants ont été interrogés à la fin de la formation et le retour était globalement très positif (notions de bases indispensables pour faciliter la compréhension et les échanges en CLI). Cette formation avait été mise en place, notamment au bénéfice des « nouveaux membres » de la CLI, non issus pour la plupart de la filière nucléaire, et qui avaient souhaité s'investir dans le GT « EP Tricastin 1 ».

Mobilisation des ressources mises à disposition par le Conseil départemental :

– Secrétariat de la CLI (chargé de mission, assistance secrétariat) : interfaces avec les intervenants en amont de la formation (contenus, format), recueil des inscriptions et envoi d'une fiche explicative aux membres (objectifs et contenus abordés, profils cibles), préparation/envoi/analyse du questionnaire remis aux participants à la fin de chaque formation.

2.4 Suivi des événements INES de niveau 1 et supérieurs

Le Secrétariat de la CLI est informé par l'exploitant de l'ensemble des événements INES ; il est destinataire du communiqué de presse rédigé par la direction du site et de l'avis d'incident publié par l'ASN.

Période cible de réalisation : en continu sur 2022.

Mobilisation des ressources mises à disposition par le Conseil départemental :

Le Secrétariat assure le relais des éléments qui lui sont transmis, par courriel (par l'exploitant et/ou l'ASN), auprès de l'ensemble des membres et partenaires de la CLI.

3. ACTIVITÉS EXTERNES DE LA CLI

3.1 Participation aux travaux et/ou événements organisés ou coorganisés par l'ANCCLI

La CLIGEET adhère annuellement à l'ANCCLI et a désigné des délégués pour l'y représenter. Les membres de la CLI sont régulièrement invités à participer à des séminaires thématiques et des groupes de travail, en lien avec les missions des CLI.

À noter qu'en raison du contexte sanitaire, les événements ci-dessous ont été majoritairement organisés en visioconférence.

En 2021, les membres de la CLI ont pu participer aux événements suivants :

- ✓ GT démantèlement et déchets, 18/05
- ✓ Dialogue technique national sur les cuves, 22/06
- ✓ Assemblée générale de l'ANCCLI, 07/12
- ✓ GT cycle du combustible, 07/07 et 23/09
- ✓ 33^e conférence nationale des CLI le 09/12

D'autre part, la CLI est représentée, à travers la participation du Secrétaire de la Commission, dans les différentes réunions organisées par l'ANCCLI :

- ✓ Club des chargés de mission CLI animé par l'ANCCLI les 11/02 et 18/05
- ✓ Échange organisé entre l'ANCCLI et l'ASN, ouvert aux chargés de mission le 09/03
- ✓ Ateliers SYSTRA de préparation des enquêtes publiques pour les 4^e RP, les 18 et 24 mai

3.2 Partenariats autres

Sollicitée par le CODIRPA dès 2020*, en prévision de l'organisation d'un atelier composé de citoyens du territoire, la CLIGEET s'est associée à cette démarche en mettant en œuvre les actions suivantes au cours de l'année 2021 :

**invitation du CODIRPA par la CLI lors de l'assemblée plénière du 25/11/20 pour présenter la démarche de l'atelier et sa finalité*

– Réunion d'information organisée par la CLIGEET en visioconférence le 27/04 et animée par le CODIRPA (15 membres de la CLI présents) pour vous permettre de présenter le CODIRPA et valoriser le projet d'organisation de l'atelier constitué par un panel de citoyen du territoire -réunion de 2h00.

– Réunion d'échanges le 7/05 pour réfléchir aux modalités pouvant faciliter la diffusion de la démarche CODIRPA (trois membres de la CLI s'étaient portés volontaires).

- Sensibilisation du grand public sur la démarche du CODIRPA dans la lettre d'information de la CLIGEET2 publiée fin juin 2021.
- Valorisation de la démarche CODIRPA lors de la réunion publique de la CLIGEET le 27/09/21 à Suze la Rousse.
- Support apporté au CODIRPA en prévision de l'atelier fixé au 18/12 (relais de l'information auprès des 76 communes du PPI Tricastin + soutien logistique et budgétaire en prévision de l'événement = frais de location de la salle de Donzère),
- Désignation d'un rapporteur (Michel SACHER, membre de la CLI association CYPRES collègue APNE) des travaux du panel citoyen auprès du groupe de travail national CODIRPA "alimentation" (échéance prévisionnelle février 2022).

« À la fin de chaque exercice, un compte-rendu d'exécution du budget est présenté à la commission par son président »

(extrait de l'article 15 du décret du 12 mars 2008)

Bilan financier CLIGEET – exercice 2021

Nature de la dépense	Montant prévisionnel	Montant réalisé	Commentaires
ACTIONS PRINCIPALES DE LA CLIGEET			
Expertise et appui technique à la CLI, consultations réglementaires	8 400,00 €	0,00 €	dépense engagée en 2021 qui sera réglée en 2022
GT 4 ^e RP Tricastin 1	1 400,00 €	0,00 €	dépense engagée en 2021 qui sera réglée en 2022
Extension PPI Tricastin	1 000,00 €	2 500,00 €	lettre d'info 2 publiée fin juin 2021
Formation membres CLI	1 100,00 €	1 152,00 €	formation nouveaux membres 4/11/22 dispensée par le bureau d'études ECIA (fonctionnement d'un CNPE, notions de base sur le nucléaire, la radioactivité etc)
Actions d'information des publics	1 200,00 €	1 200,00 €	animation et frais de boissons et alimentaires
Participation de la CLI aux travaux ANCCLI	1 000,00 €	1 000,00 €	cotisation annuelle ANCCLI
Participation de la CLI à des réunions et séminaires externes	600,00 €	323,62 €	remboursement frais déplacement des membres
Réunions statutaires de la CLI	200,00 €	200,00 €	2 bureaux et 2 assemblées plénières
FONCTIONNEMENT DE LA CLIGEET			
Animation technique et administrative de la CLI	38 112,00 €	38 112,00 €	
Frais généraux liés au fonctionnement de la CLI	1 687,00 €	1 687,00 €	
BUDGET GLOBAL CLIGEET			
Total dépenses « actions principales de la CLIGEET »	14 900,00 €	6 375,22 €	le différentiel provient de la date de règlement des dépenses en lien avec les consultations réglementaires (bureau d'étude) - décalage entre l'engagement de la dépense et son règlement
Total dépenses « fonctionnement de la CLIGEET »	39 799,00 €	39 799,00 €	
TOTAL Dépenses 2021	54 699,00 €	45 598,22 €	

Recettes perçues en 2021 :

ASN = 27 349 €

CD84 = 6 500 €

CD26 = 20 850 €

